



GAPE COLLÈGE MANDELA

PARENTS D'ÉLÈVES





Qui sommes-nous ?

Nous sommes des parents d'élèves déjà rôdés au rôle de délégués, qui veulent se mobiliser et participer activement à la vie scolaire du collège.






Nous avons créé le **GAPE (Groupement Autonome de Parents d'Elèves) Collège MANDELA** qui est une association de loi 1901, locale et totalement indépendante. Notre principe d'absolue neutralité politique, syndicale et religieuse est essentiel.

Nos mots d'ordre : **REPRÉSENTER, INFORMER, COMMUNIQUER.**

Quel est notre rôle ?

-  Etre à l'écoute de tous les parents d'élèves que nous représenterons en toute simplicité et proximité dans les différentes instances :
 - Conseil d'administration
 - Commissions
 - Conseils de classe
-  Communiquer les comptes rendus des conseils de classe, d'administration et des commissions à nos adhérents
-  Concentrer notre action sur le respect de l'enfant, son bien être et sa sécurité, en étant à l'écoute de vos suggestions
-  Agir dans le respect de nos différents interlocuteurs (enseignants, parents, inspecteur d'académie et collectivités locales) et établir avec eux un partenariat fructueux

Quels sont nos objectifs pour cette année ?

-  Tenir nos rôles énoncés ci-dessus
-  Participer aux différentes manifestations au sein du collège
-  Organiser régulièrement des rencontres avec Monsieur le Principal afin d'aborder les questions qui vous préoccupent
-  Tenir à jour notre page sur l'ENT du collège
-  Etre en mesure d'informer les parents des futurs élèves du collège

Quels niveaux d'implication ?

Simple adhérent

- Etre informé et mieux connaître le collège dans lequel votre enfant étudie
- Apporter vos remarques, vos idées, vos regards et vos compétences
- Faire remonter vos questions
- Participer à nos réunions d'échanges

Parent délégué de classe

- Fonctions du simple adhérent
- Collecter les éventuelles remarques des parents des élèves de la classe
- Assister aux conseils de classe (3 par an d'une durée d'une heure environ) puis communiquer les comptes rendus
- Le cas échéant, transmettre les remarques éventuelles aux membres du conseil d'administration

Membre du conseil d'administration et des commissions du collège

- Fonctions du simple adhérent
- Collecter les éventuelles remarques des adhérents ou parents
- Assister aux conseils d'administration (minimum 3 par an) et aux commissions, puis communiquer les comptes rendus

Membres du bureau de l'association

- Apporter sa contribution au fonctionnement de l'association

RENDEZ-VOUS A NE PAS MANQUER

Vous souhaitez simplement vous informer ou nous rejoindre, venez nombreux à la **réunion** du

Jeudi 8 septembre 2016 à 20h30

(au collège)

Pensez à voter pour le GAPE Collège MANDELA lors des **élections de parents d'élèves** le

Vendredi 7 octobre 2016

(par correspondance ou directement au collège)